

Conditions Générales de Vente pour clients Professionnels et Revendeurs, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017

Page 1 sur 6

La boutique en ligne du site www.planete-domotique.com a été mise en place par la SARL Apitronic, qui est l'exploitante de ce site.

La société Apitronic est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand (63) sous le numéro 790 020 531.

Toute prise de commande au titre d'un produit figurant au sein de la boutique en ligne du site web www.planete-domotique.com en tant que partenaire professionnel suppose l'acceptation préalable des présentes conditions générales. Pour cela, chacune des pages doit être paraphée par le représentant de l'entreprise dans la zone prévue à cet effet et la dernière page doit contenir la mention manuscrite « Bon pour accord » ainsi que le signature du représentant.

Le partenaire professionnel dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes conditions générales, étant précisé que la sauvegarde et l'édition de ce document relèvent de sa seule responsabilité.

En tant que partenaire professionnel, le client dispose donc de droits spécifiques, qui seraient remis en cause dans l'hypothèse où les produits ou services acquis dans le cadre du site web auraient en réalité un rapport avec son usage personnel.

La boutique en ligne mise en place par la société Apitronic dans le cadre du site web mentionne les informations suivantes :

- Notice légale permettant une identification précise de la société Apitronic ;
- Présentation des caractéristiques essentielles des biens proposés ;
- Indication en euros du prix des biens ;
- Indication des modalités de paiement, de livraison ou d'exécution ;
- La durée de validité de l'offre ou du prix ;
- L'ensemble de ces informations sont présentées en langue française ;
- Le partenaire professionnel déclare s'engager au titre des présentes conditions générales.

Article 1 : Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le partenaire professionnel est réputé accepter sans réserve l'intégralité des dispositions prévues dans ces conditions générales. Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par le partenaire professionnel ne pourrait s'intégrer aux présentes, dès lors que ces documents seraient incompatibles avec ces conditions générales.

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de biens et services proposés par la société Apitronic au partenaire professionnel.

Article 3 : Documents contractuels

Le présent contrat est formé par les documents contractuels suivants, présentés par ordre hiérarchique décroissant : les présentes conditions générales, le bon de commande.

En cas de contradiction entre les dispositions contenues dans les documents de rang différent, les dispositions du document de rang supérieur prévaudront.

Article 4 : Entrée en vigueur - durée

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date de signature du bon de commande ou de la validation d'une commande par voie électronique, et sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des biens et services souscrits, jusqu'à l'extinction des garanties dues par la société Apitronic.

Paraphe



SARL APITRONIC – 55a av de la Gare - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
APE : 4791 B - RCS Clermont-Ferrand : 790 020 531
TVA Intra. : FR77790020531 - Capital : 286000Eur
E-mail: contact@apitronic.fr - Web : <http://www.apitronic.fr>

Boutique : Planète Domotique
E-mail : contact@planete-domotique.com
Site : <http://www.planete-domotique.com>

Conditions Générales de Vente pour clients Professionnels et Revendeurs, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017

Page 2 sur 6

Article 5 : Création de compte professionnel / revendeur

Les présentes Conditions Générales de Vente ne s'appliquent qu'aux clients disposant d'un niveau de compte spécifique sur la boutique www.planete-domotique.com. Pour tout autre niveau de compte, les Conditions Générales de Vente disponibles à l'adresse <http://www.planete-domotique.com/conditions/> s'appliquent.

La création d'un compte professionnel est soumise à l'envoi de documents précis demandés par le service commercial d'Apitronic. Le partenaire professionnel est informé de l'ouverture de son compte professionnel et peut alors bénéficier de remises et de conditions spécifiques indiquées ci-dessous.

Article 6 : Limitation d'utilisation du compte professionnel / revendeur

Le partenaire professionnel s'engage à utiliser son compte professionnel uniquement pour l'achat de produits dans le cadre de son activité. La validité d'un compte professionnel n'a pas de durée dans le temps, Apitronic se réserve cependant le droit de clore un compte professionnel ou revendeur à tout moment, à sa discrétion et sans préavis.

Un compte professionnel peut être clos en cas de défaut de paiement, d'utilisation non conforme ou en cas d'inactivité du compte.

Les conditions de vente pour compte professionnel s'appliquent sous réserve du respect des règles et des conditions de vente requises par les marques fabricantes distribuées par la SARL Apitronic comme la politique tarifaire, la mise en valeur des produits, l'utilisation du logo, des visuels commerciaux et/ou du nom des marques. Le non-respect de ces engagements pourra entraîner une résiliation de plein droit du compte.

Article 7 : Acceptation des conditions générales de vente

L'ouverture d'un compte professionnel sur la boutique Planète Domotique vaut pour pleine acceptation des présentes conditions générales de vente professionnelles. Celles-ci sont envoyées à toute personne créant un compte professionnel et à l'ensemble des partenaires professionnels en cas d'évolution.

Lors du processus de validation de commande et de paiement sur la boutique, il est possible que les conditions générales de vente grand public soient présentées au client. Dans le cadre de l'utilisation d'un compte professionnel ou revendeur, les présentes conditions générales s'appliquent et remplacent les autres CGV qui peuvent être communiquées au client.

Article 8 : Confirmation de commande

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par e-mail de la part d'Apitronic au plus tard au moment de la livraison ou, à défaut, à l'adresse indiquée par le partenaire professionnel au sein du bon de commande.

Article 9 : Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la société Apitronic dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Après règlement de la commande, le client dispose à tout moment d'un accès à sa facture au format électronique, disponible en se connectant à son compte Planète Domotique, rubrique « Mes commandes ».

Article 10 : Informations sur les produits

8-a : La société Apitronic présente sur son site web les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'article n° L111-1 du Code de la consommation qui prévoit la possibilité pour le partenaire professionnel potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter.

8-b : Les offres présentées par la société Apitronic ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles.

8-c : Les photos des produits mises à disposition le sont à titre d'information. Elles ne sont pas contractuelles et ne peuvent remplacer la description du produit.

8-d : En cas d'erreur dans la description d'un produit, Apitronic s'engage à en informer le client au plus tôt. En cas de désaccord quand à la description réelle du produit, le client sera immédiatement remboursé, et la commande annulée.

Paraphe



SARL APITRONIC – 55a av de la Gare - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
APE : 4791 B - RCS Clermont-Ferrand : 790 020 531
TVA Intra. : FR77790020531 - Capital : 286000Eur
E-mail: contact@apitronic.fr - Web : <http://www.apitronic.fr>

Boutique : Planète Domotique
E-mail : contact@planete-domotique.com
Site : <http://www.planete-domotique.com>

Conditions Générales de Vente pour clients Professionnels et Revendeurs, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017

Page 3 sur 6

Article 11 : Prix et prix remisés

Les prix sont indiqués en euros et ne sont valables que jusqu'à la date de l'envoi du bon de commande par le partenaire professionnel.

Les prix des produits pourront être sujets à des mises à jour. Vérifiez le prix final de vente avant d'envoyer le formulaire de commande relatif.

Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix sont indiqués TTC avec le taux de TVA en vigueur au moment de la commande. Sur certains documents ou sur les fiches produits, le prix HT peut être affiché à titre informatif, cela est systématiquement précisé par la mention « HT ». Les factures émises comportent les taxes prévues par la législation française, et en particulier la TVA suivant le taux en vigueur. Les clients professionnels bénéficient de remises qui peuvent être directement indiquées sur le site ou sur le devis. Ces remises sont valables au moment de la commande et ne constituent pas une garantie dans le temps : Apitronic se réserve le droit de modifier le prix d'un produit comme les remises qui s'y appliquent.

Dans le cas de l'établissement d'un devis, les remises indiquées sont valables jusqu'à la date de validité indiquée sur le devis. Au-delà, elles ne sauraient être garanties.

Article 12 : Mode de paiement

Pour régler sa commande, le partenaire professionnel dispose, au choix, de l'ensemble des modes de paiement visés au sein du bon de commande. Le mode de paiement par PayPal n'est pas disponible pour les professionnels, cependant à titre exceptionnel, le client professionnel peut demander à régler par ce moyen de paiement. Les frais PayPal engendrés sont alors à la charge du client.

Le partenaire professionnel garantit à la société Apitronic qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui lors de la validation de la commande.

La société Apitronic se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non paiement.

La société Apitronic se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un partenaire professionnel qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Le débit est systématiquement effectué lors de la commande.

Dans le cas où un délai de paiement serait convenu entre Apitronic et le partenaire professionnel, celui-ci ne pourrait dépasser 45 jours à compter de la date d'émission de la facture, conformément à la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 complétée par la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Article 13 : Pénalités de retard et frais de recouvrement

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 10,25 % du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit acquises au Fournisseur sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Acheteur.

Conformément aux articles n° 441-6 et n° D441-5 du Code du Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 14 : Disponibilité des produits

La commande sera exécutée au plus tard dans un délai de trois jours à compter du jour suivant celui où le partenaire professionnel a passé sa commande. En cas d'indisponibilité du produit commandé, notamment du fait de nos fournisseurs, le partenaire professionnel en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. Le partenaire professionnel aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit.

Paraphe



SARL APITRONIC – 55a av de la Gare - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
APE : 4791 B - RCS Clermont-Ferrand : 790 020 531
TVA Intra. : FR77790020531 - Capital : 286000Eur
E-mail: contact@apitronic.fr - Web : <http://www.apitronic.fr>

Boutique : Planète Domotique
E-mail : contact@planete-domotique.com
Site : <http://www.planete-domotique.com>

Article 15 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le partenaire professionnel lors de la commande. Le partenaire professionnel est tenu de vérifier l'état de l'emballage de la marchandise à la livraison et de signaler les dommages dus au transporteur sur le bon de livraison, ainsi qu'à la société Apitronic, dans un délai d'une semaine. Le partenaire professionnel peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison sur simple demande par e-mail à Apitronic. En ce qui concerne l'expédition, Apitronic travaille essentiellement avec la Poste et Chronopost.

Dès qu'une commande est expédiée, le partenaire professionnel reçoit un e-mail l'en informant.

Pour réduire au maximum les frais de transport, tous les produits d'encombrement faible ou moyen sont expédiés par un service de la poste Colissimo Suivi. Outre le fait d'être économique, ce service livre en 48 h dans toute la France et offre la possibilité, en cas d'absence, de récupérer l'envoi dans le bureau de poste le plus proche du lieu de livraison initial.

Ainsi, en cas d'absence, le facteur dépose en boîte aux lettres un avis de passage permettant le retrait du colis dans le bureau de Poste indiqué pendant les heures d'ouverture dans un délai de quinze jours.

Tout retard de livraison par rapport à la date indiquée dans l'e-mail d'expédition et tout autre problème de livraison doit être signalé à Apitronic à l'aide de ses coordonnées de contact pour qu'une enquête soit ouverte. Le résultat d'enquête est communiqué sous vingt-et-un jours à compter de la date du début de l'enquête (date indicative pour une livraison en France métropolitaine). Si pendant ce délai, le pli/colis est retrouvé, il sera réacheminé immédiatement à l'adresse de livraison initiale (la majorité des cas).

Si en revanche le produit n'est pas retrouvé à l'issue du délai de vingt-un jours d'enquête, la Poste considère le colis comme perdu. C'est seulement à ce moment qu'Apitronic pourra renvoyer à l'Acheteur des produits de remplacement, à ses frais. Si le ou les produits commandés n'étaient plus disponibles à ce moment, Apitronic remboursera le montant des produits concernés par la perte du transporteur. Si le ou les produits étaient encore disponibles, mais avaient changé de prix de vente sur le site, Apitronic appliquera les nouveaux prix de vente, soit en remboursant l'Acheteur de la différence par avoir, chèque ou virement, soit en demandant un paiement complémentaire concernant cet écart de prix. Nous déclinons toute responsabilité quant à l'allongement des délais de livraison du fait du transporteur, notamment en cas de perte ou de grève.

Article 16 : Problèmes de livraison du fait du transporteur

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés, etc.) devra être impérativement indiquée sur le bon de livraison sous forme de "réserves manuscrites", accompagnée de la signature du client. Le partenaire professionnel devra parallèlement confirmer cette anomalie en adressant au transporteur dans les deux jours ouvrables suivants la date de livraison un courrier recommandé avec accusé de réception exposant les dites réclamations.

Le partenaire professionnel devra transmettre une copie de ce courrier par fax ou par simple courrier à la société Apitronic.

Article 17 : Erreurs de livraison

14-a : Le partenaire professionnel devra formuler auprès de la société Apitronic le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

14-b : La formulation de cette réclamation auprès de la société Apitronic pourra être faite :

- en priorité par mail (contact@planete-domotique.com).

- en se connectant au site d'Apitronic dans la rubrique « suivez votre commande » où, après avoir entré son numéro de client, le partenaire professionnel pourra poser sa question à Apitronic via la rubrique de contact en précisant la référence de sa commande.

14-c : Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera la société Apitronic de toute responsabilité vis à vis du partenaire professionnel.

14-d : À réception de la réclamation, la société Apitronic attribuera un numéro d'échange du ou des produit(s) concerné(s) et le communiquera par e-mail, par fax ou par téléphone au partenaire professionnel. L'échange d'un produit ne peut avoir lieu qu'après l'attribution au partenaire professionnel d'un numéro d'échange selon la démarche présentée ci-dessus.

14-e : En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné à la société Apitronic dans son ensemble et dans son emballage d'origine. Pour être accepté, tout retour devra être signalé au préalable au service client de la société Apitronic et disposer d'un numéro de retour. Les frais de retour sont à la charge du client.

Paraphe

Article 18 : Garantie des produits

Conformément à l'article 4 du décret n° 78-464 du 24 mars 1978, les dispositions des présentes ne peuvent priver le partenaire professionnel de la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à le garantir contre toutes les conséquences des vices cachés de la chose vendue.

Le partenaire professionnel est expressément informé que la société Apitronic n'est pas le constructeur des produits présentés dans le cadre du site web, au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 et relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

En conséquence, en cas de dommages causés à une personne ou à un bien par un défaut du produit, seule la responsabilité du constructeur pourra être recherchée par le partenaire professionnel, sur la base des informations figurant sur l'emballage dudit produit.

Les conditions et la durée de garantie constructeur sont indiquées sur les fiches produits. Compte tenu de la fréquence de renouvellement des composants des produits techniques, la société Apitronic pourra, sur demande, informer le partenaire professionnel de la disponibilité des pièces de rechange des produits proposés et des modalités d'acquisition.

Hors mention d'une garantie constructeur, les produits disposent d'une garantie maximale d'une durée totale de deux ans, regroupant la garantie légale de conformité et la garantie commerciale proposée par Apitronic en cas de panne du produit. Afin d'exercer son droit de garantie, le client doit accéder au formulaire « Mes retours/SAV » disponible en se connectant sur son compte Planète Domotique et compléter ce formulaire.

Le client devra attendre la confirmation du retour par notre support technique avec l'attribution d'un numéro d'identification.

Il devra ensuite joindre la fiche de retour au produit concerné et envoyer le colis à l'adresse suivante : Apitronic Retours-SAV, 55A avenue de la Gare, 63730 LES MARTRES DE VEYRE

En cas d'absence de fiche retour, Apitronic se réserve le droit de refuser le colis.

Les frais de port de retour du produit sont à la charge du partenaire professionnel.

Article 19 : Application du droit de rétractation

La vente étant conclue entre professionnels et en dehors des conditions spécifiques de l'article n° L221-3 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne pourra être appliqué. Apitronic pourra cependant envisager la reprise de certains produits s'ils ne sont pas entre autre issus d'une commande spéciale réalisée à la demande du client. De plus, pour une remise en stock, des frais pourront être appliqués. Tout retour dans ce cadre devra faire l'objet d'un contact préalable auprès du Service Client d'Apitronic, par e-mail à support@planete-domotique.com ou par téléphone au 09 50 61 21 22.

Seuls seront repris les produits renvoyés dans leur ensemble, dans leur emballage d'origine complet et intact, et en parfait état de revente.

Tout produit qui aura été abîmé ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré ne sera ni remboursé ni échangé. Dans le cas d'un remboursement, la société Apitronic fera tous les efforts pour rembourser le partenaire professionnel dans un délai de quinze jours. Cependant, compte tenu du caractère technique des produits vendus, ce délai pourra être étendu à trente jours, en particulier lorsque le produit a besoin d'une vérification technique (cf. produits devant être testés au préalable).

Le partenaire professionnel sera alors remboursé sur son compte bancaire (transaction sécurisée) en cas de paiement par carte bancaire, ou par chèque ou virement dans les autres cas.

Article 20 : Droits d'utilisation

Le droit d'utilisation des logiciels de la société Apitronic, ainsi que ceux distribués par elle, est accordé au partenaire professionnel à titre non exclusif, personnel et non transmissible, conformément au Code de la Propriété Intellectuelle. Toutefois, au titre de l'article n° L122-6-1 de ce Code, le partenaire professionnel dispose d'un droit de reproduction exclusivement pour l'établissement d'une copie de sauvegarde, lorsque celle-ci est nécessaire pour préserver l'utilisation du logiciel. En tout état de cause, l'auteur du logiciel conserve un droit de propriété sur son œuvre que le partenaire professionnel s'engage à respecter.

Article 21 : Force majeure

Aucune des deux parties n'aura failli à ses obligations contractuelles dans la mesure où leur exécution sera retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit ou une force majeure.

Paraphe

Conditions Générales de Vente pour clients Professionnels et Revendeurs, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017

Page 6 sur 6

Sera considéré comme cas fortuit ou force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

La partie touchée par de telles circonstances en avisera l'autre dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. Les deux parties se rapprocheront alors, dans un délai d'un mois, sauf impossibilité due au cas de force majeure, pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, les tremblements de terre, les incendies, les tempêtes, les inondations, la foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou les difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Article 22 : Responsabilité

Pour tous les produits électroniques nécessitant une intégration de la part de l'utilisateur (Arduino, Ciscoco, Xbee...), notre responsabilité ne saurait être engagée ni celle de nos fournisseurs en cas de mauvaise utilisation du produit. Le client s'engage à avoir les compétences pour mettre en œuvre ces produits techniques et à les utiliser dans les conditions pour lesquels ils ont été créés.

Le choix et l'achat d'un produit ou d'un service sont placés sous l'unique responsabilité du client. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité du matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement.

Article 23 : Non validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 24 : Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 25 : Titre

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurants en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 26 : Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, le partenaire professionnel s'adressera en priorité à la société Apitronic pour obtenir une solution amiable. Dans un second temps et en cas de recours, le partenaire professionnel pourra déposer une réclamation auprès du tribunal de commerce dont la juridiction comprend le siège social de la société Apitronic.

Article 27 : Informatique et Libertés

Les informations qui sont demandées au partenaire professionnel sont nécessaires au traitement de sa commande et ne seront en aucun cas communiquées aux partenaires de la société Apitronic intervenant dans le cadre de l'exécution de cette commande. Dans le cadre de l'utilisation du site web www.planete-domotique.com, le partenaire professionnel dispose d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des informations le concernant et figurant dans les fichiers de la société Apitronic, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.

Votre signature précédée de la mention « Bon pour accord » :



SARL APITRONIC – 55a av de la Gare - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
APE : 4791 B - RCS Clermont-Ferrand : 790 020 531
TVA Intra. : FR77790020531 - Capital : 286000Eur
E-mail: contact@apitronic.fr - Web : <http://www.apitronic.fr>

Boutique : Planète Domotique
E-mail : contact@planete-domotique.com
Site : <http://www.planete-domotique.com>